Michel Tosan : « Nous devons réussir l'intercommunalité »

Interview Le maire de Bagnols, réélu le 30 mars dernier, aborde les grands axes du mandat qui s'ouvre et notamment l'intégration de son village dans la communauté du Pays de Fayence

Réélu avec près de 60 % des suffrages le 30 mars dernier, Michel Tosan, conforté dans son fauteuil de maire de Bagnols-en-Forêt, repart au combat pour un second mandat. Avec l'âme combative et l'envie de poursuivre l'action menée durant six années déjà. Dans la continuité pour « *consolider* », insiste l'élu, ce qui a déjà été réalisé.

S'il s'était fait élire en 2008, sur le seul dossier de la décharge des Lauriers, Michel Tosan sait que la période qui s'ouvre aura une tout autre teneur. Et devra surtout conjuguer avec l'intégration toute récente dans l'intercommunalité du Pays de Fayence. Une nouvelle donne qui laisse entrevoir au premier magistrat bagnolais la promesse de grandes possibilités en terme de développement pour sa commune. Sans pour autant oublier la charge municipale et les besoins de proximité de ses concitoyens. Michel Tosan dresse les grandes lignes de sa mandature à l'issue de laquelle, il l'annonce déjà, il passera la main.

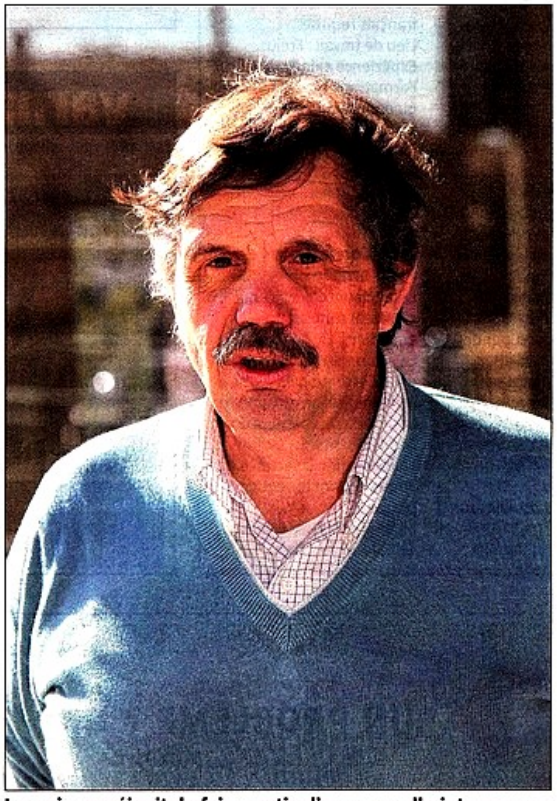

Le maire se réjouit de faire partie d'une nouvelle intercommunalité, où Bagnols « parviendra à mettre en commun, sans clochemerle ni rapports de forces ». (Photo Ph. Arnassan)

Vous avez été confortablement réélu, sous quel signe allez-vous placer ce nouveau mandat ?
Celui de la consolidation du travail déjà accompli. J'entends par là répartir correctement les charges fiscales et les investissements. Avec les problématiques de l'entretien des chemins et des bâtiments publics pour une petite commune comme la nôtre. Les réseaux d'assainissement et d'eau potable à reprendre, notamment vers l'est du village...

Ce dernier point représentera-t-il un enjeu majeur des prochaines années ?
Oui, car c'est un gros chantier d'amélioration qui coûtera relativement cher, un investissement conséquent nécessaire, de l'ordre d'1,5 million d'euros, mais que nous pourrons supporter si l'on remet en perspective la possibilité de passer cette compétence en régie municipale plutôt que poursuivre le contrat d'affermage qui nous lie actuellement et qui coûte 150 000 euros par an au contribuable bagnolais.

> **« Nous avons l'ambition de créer en pôle médical en centre-ville »**

Y a-t-il d'autres projets urgents à réaliser ?
Nous avons l'ambition de créer un pôle médical de proximité en centre-ville, en totale coopération avec les professions médicales, car il y a un réel besoin. Nous participerons par la mise à disposition d'un terrain et peut-être de logements.
Il y a également la réalisation d'une supérette de 600 m² d'initiative privée. Tout est réglé pour ce dossier-là. Et là encore, il y a une vraie demande de la population qui a été soulevée à de nombreuses reprises durant la campagne. Enfin, il y a ce projet de zone de loisirs sur la route du Muy, avec une partie habitations légères en location haut de gamme tout de même et éco-durables. Un bon projet pour le développement de l'activité économique et touristique. Pour le reste, il y aura des finitions à faire de choses amorcées durant le dernier mandat.

Envisagez-vous des projets structurants ?
Il n'y a pas d'infrastructures majeures à réaliser à Bagnols. Il y avait un vrai problème de circulation, notamment pour la traversée du village, nous sommes en train de le résoudre et nous avons beaucoup dépensé pour ça. Nous n'avons pas vocation à construire une piscine ou un cinéma.

L'intégration dans la communauté de communes du Pays de Fayence est un nouveau chapitre à écrire pour Bagnols. Comment l'abordez-vous ?
Elle nécessite de notre part d'abord une certaine vigilance. Parce que nos concitoyens vont découvrir que cette intégration va faire grimper la facture. Mais il vaut mieux la fiscalité du Pays de Fayence que celle de la Cavem. Pour le reste, je l'aborde de la manière la plus sereine possible. J'y suis très favorable, car avec les autres maires de cette intercommunalité, nous avons le même objectif pour continuer à construire un territoire cohérent, attractif et dynamique dans ses spécificités. Puis il y a surtout l'intérêt de la mutualisation des compétences et des moyens, humains, matériels et financiers. Des grands changements en perspective, pertinents, sans dévoyer la vocation rurale de notre communauté de communes. Nous avons là neuf villages perchés, avec des populations qui se ressemblent, une démographie équilibrée et des élus ruraux, du cru, attachés à ce cadre de vie. Il faut réussir cette intercommunalité.

Qu'est-ce que vous en attendez concrètement pour le quotidien à Bagnols ?
Une plus grande mutualisation comme je l'ai déjà dit. Et concrètement, j'espère qu'on pourra envisager le périscolaire induit par la nouvelle réforme à l'échelle de l'intercommunalité. Nous réfléchissons déjà à créer une police sur l'ensemble du territoire, la collecte des déchets est déjà prise en charge à cette échelle...
Nous allons parvenir à mettre en commun, sans esprit de clochemerle ni rapports de forces. Ce qui n'aurait pas été possible au sein de la Cavem.

> **« Un budget s'analyse sur un mandat complet pour voir si la gestion a été bonne »**

La décharge des Lauriers a été votre cheval de bataille durant 6 ans. On peut déjà estimer que vous avez gagné une manche dans ce dossier. La seconde se jouera-t-elle durant ce second mandat ?
Oui certainement. Après la réunion de la commission départementale d'élimination des déchets récemment, les maires du département ont pris conscience de la difficulté et on peut désormais envisager de sortir de la crise. Dans combien de temps, on ne sait pas. L'issue pourra être favorable sur le site de Bagnols, mais tout réside encore dans le règlement du conflit entre le syndicat et l'ancien délégataire de la décharge. Un contrôle de la cour des comptes aboutira dans peu de temps, favorable au syndicat et dès lors, ce dernier pourra l'appliquer et récupérer les sommes dues. Ce sera long, n'en doutons pas. Mais si nous sommes dans cette volonté-là, on peut envisager de rouvrir la décharge en lui donnant de nouvelles fonctions dans la filière valorisation.

L'issue judiciaire de ce dossier a un aspect comptable non négligeable pour votre budget ?
Oui, car dans cette affaire il y a une procédure administrative en cours avec le syndicat pour une spoliation foncière et qui permettrait de récupérer près de 700 000 euros dans les caisses de la commune. Ce qui serait de bon augure pour combler le déficit et sortir d'un exercice de contrainte. Même s'il n'y a pas péril, loin de là.

Justement à ce propos, l'opposition que vous n'aviez pas auparavant s'inquiète de ce déficit...
Oui, mais il n'y a pas de quoi. D'abord parce qu'une partie s'inscrit dans des restes à réaliser. Nous devons faire face également à des pertes de recettes liées à des dotations en baisse, la fin de la taxe professionnelle, un fonds de péréquation qui augmente parce que nous sommes une commune riche et une fiscalité à ajuster, compte tenu de l'intégration dans l'intercommunalité. Nous avons construit un budget, je le répète, de contrainte.
Mais tout cela devrait s'estomper dès l'année prochaine. À mon sens, un budget s'analyse sur un mandat complet pour voir si la gestion a été bonne ou mauvaise. Jusque-là, personne ne nous a dit que nous avions mal fait, le percepteur n'est pas venu nous dire qu'il fallait augmenter les impôts ou qu'il allait nous placer sous tutelle. L'opposition fait ce qu'elle a à faire.

Votre action s'inscrira-t-elle au-delà de 2020 ?
Non, je n'ai pas vocation à durer des décennies. Deux mandats suffisent et correspondent à mes convictions politiques et philosophiques. Nous avons été élus en 2008 pour régler un problème et nous avons fait beaucoup de travail. Je pense qu'en 2020, on aura achevé et il sera temps de tourner la page. Si je règle définitivement le dossier de la décharge, je serais d'autant plus satisfait de mon action.

PROPOS RECUEILLIS PAR VINCENT BASSOULS
vbassouls@nicematin.fr